

APPEL A CANDIDATURE 2019-2020

CAMPAGNE PHOTO ET VIDÉO

Parc naturel de la mer de Corail (PNMC)

Contexte

L'espace maritime de la Nouvelle-Calédonie est immense et abrite un nombre infini de richesses. D'une superficie de 1,3 million de km², cette partie de l'océan du pacifique sud accueille une biodiversité exceptionnelle et abondante. Conscient de la valeur de son patrimoine naturel et de sa responsabilité vis-à-vis des générations futures, le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a fait de cette zone maritime une aire marine protégée en créant, en avril 2014, le parc naturel de la mer de Corail. Située loin des côtes habitées, la position géographique du Parc en fait un espace préservé. Peu connu de la population, cet héritage naturel des calédoniens est doté d'un incroyable potentiel : une géologie sous-marine singulière présentant des centaines de monts sous-marins, une zone de déplacement pour les grands migrants (thons, requins, baleines...), une concentration de biodiversité aquatique, des récifs sauvages, des lagons et îlots éloignés servant de lieux de reproduction pour les tortues vertes et les oiseaux marins, et des îles hautes (Walpole, Matthew et Hunter) remarquables pour leur histoire et leur populations d'oiseaux. Les récifs coralliens du Parc, qualifiés de « sauvages » par la communauté scientifique, ont une importance toute particulière puisqu'il ne reste plus que 1,5 % de récifs dans un tel état de conservation dans le monde. Le parc naturel de la mer de Corail abrite un tiers d'entre eux. En août 2018, la Nouvelle-Calédonie a montré sa volonté de protéger ces derniers refuges de biodiversité en classant la totalité de ses récifs et lagons associés en réserve.

Objectifs de la campagne média :

La présentation du parc naturel de la mer de Corail à la population calédonienne est relativement récente. Depuis 2 ans le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie développe la notoriété du parc auprès du grand public dans le but de fédérer les calédoniens autour de ce projet, et de les informer des actions menées dans le cadre de la gestion de cet espace. Pour enrichir les actions de communication auprès du grand public et faire découvrir le parc naturel de la mer de Corail au travers de son patrimoine naturel et culturel, une campagne photo et vidéo terrestres, aériennes et sous-marines de **10 à 12 jours** est lancée entre le **5 et le 19 décembre 2019** aux récifs d'Entrecasteaux (*dates exactes à confirmer*).

Ce site, reconnu mondialement comme site majeur de reproduction des tortues vertes et des oiseaux marins, inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 2008, classé en réserve depuis 2013, et dont l'accès est soumis à autorisation et les activités règlementées, s'ouvre exceptionnellement à une équipe de professionnels de l'image, qui embarqueront sur un navire à voile pour une durée de 10 à 12 jours. Durant cette expédition, les candidats sélectionnés devront réaliser des images dans l'objectif de :

- valoriser la biodiversité marine et terrestre dans son ensemble et dans ses spécificités,
- montrer le caractère pittoresque des zones visitées (beauté et attraits des paysages, patrimoine historique et culturel),
- révéler les atouts du parc en tant que refuge de biodiversité et site d'exception.

Quelle que soit la spécialité du participant (photographe, opérateur vidéo, cadreur...), il est demandé à ce qu'une grande attention soit accordée à l'originalité des prises de vue et à la composition artistique, afin de mettre en valeur la diversité des espèces marines et/ou terrestre, et des paysages.

Les photos et les vidéos réalisées devront permettre à la Nouvelle-Calédonie de conforter une identité visuelle haut de gamme véhiculant des valeurs patrimoniales et d'exception, et d'améliorer la visibilité du parc ainsi que sa reconnaissance comme un site d'intérêt au niveau local, régional et international.

Les modes d'acquisition d'images aériennes et sous-marines, tels que l'usage du drone, la plongée en scaphandre autonome ou la plongée en apnée seront soumis à conditions.

Restitution des images et réalisations vidéo

Dans un délai d'un mois après le retour de l'expédition, chaque participant proposera à la direction des affaires maritimes une sélection de clichés photo et/ou de rushes vidéo, en HD ou 4K, représentative de leur travail effectué durant l'expédition.

Propriété et utilisation des images

L'intégralité des images photographiques et vidéo sous-marines, terrestres et aériennes restituées à la Nouvelle-Calédonie seront propriété de la Nouvelle-Calédonie.

Les images seront libres de droit, permettant à la Nouvelle-Calédonie de les exploiter librement et sans usage commercial. Elles pourront être utilisées dans le cadre des travaux de gestion et de promotion du parc naturel de la mer de Corail, et ce, sans l'accord préalable de leur propriétaire. Cette utilisation comprend, mais ne se limite pas, à l'élaboration de supports de communication physiques ou numériques (rapports d'activité, documents techniques et de sensibilisation, affiches, panneaux informatifs, diaporama, catalogues, banderoles, kakémonos, films, expositions, jeux pour enfants, site web,...), et à destination de différents publics (grand public, scolaires, professionnels,...).

Date de diffusion : Novembre 2019

Tout autre projet photo ou vidéo (exposition, livre, article, film...) non réalisé par le parc, et utilisant des images enregistrées lors de la campagne devra faire mention du parc (présence du logo du parc et de la mention « *tournage réalisé dans le parc naturel de la mer de Corail* » ou « *photo prise dans le parc naturel de la mer de Corail* »). Concernant les films réalisés, une copie sera envoyée à la direction des affaires maritimes de Nouvelle-Calédonie, en HD ou 4K, sitôt leur édition.

Modalités et principes de l'appel à candidature

Les candidatures sont à adresser à la direction des affaires maritimes, à l'adresse suivante : merdecorail@gouv.nc en précisant l'objet du mail comme suit : « *Appel à candidature campagne photo et vidéo dans le PNMC* », au plus tard le **20 novembre 2019, 18h00** (heure de Nouméa, GMT+11). Elles devront être rédigées en français, selon le formulaire joint.

Les propositions seront évaluées par un comité de sélection, sur les critères suivants : compréhension de la demande, expérience du professionnel, sensibilité artistique, vision du PNMC. En cas de besoin, le comité de sélection se réserve le droit de contacter les candidats afin de demander des informations complémentaires.

Le niveau de contribution de la Nouvelle-Calédonie pour la mise en œuvre de ce projet consiste en l'ouverture exceptionnelle de la réserve naturelle des atolls d'Entrecasteaux, et en l'affrètement gratuit d'un navire type catamaran avec skipper, et en la prise en charge des frais de bouche pour 10 à 12 jours.

Les conditions particulières de réalisation, de cession et d'utilisation des images produites seront définies dans une convention entre la Nouvelle-Calédonie et chaque candidat avant le départ de l'expédition.

La Nouvelle-Calédonie se donne le droit de ne pas donner suite à cet appel à candidature.

Calendrier indicatif :

Date limite de soumission des propositions : 20 novembre 2019

Evaluation des projets : 20 - 25 novembre 2019

Réponses aux candidats : 26 novembre 2019

Expédition : Entre le 5 et le 19 décembre 2019 (dates exactes à confirmer)

Pour tout renseignement complémentaire : merdecorail@gouv.nc ou www.mer-de-corail.gouv.nc